

CAHIER DE CORRESPONDANCE

Chaque famille dispose d'un cahier de correspondance qui est remis à l'aîné des enfants. Vous y trouverez :

- les circulaires concernant la vie de l'école
- les informations plus personnelles concernant la scolarité de votre enfant (demande de rendez-vous, ...)

Vous y noterez tout ce qui vous semble important de porter à la connaissance des enseignantes.

Vous veillerez à ce que le cahier soit chaque matin dans le cartable de votre enfant. Merci d'y jeter un coup d'œil régulièrement.

CALENDRIER DES VACANCES

Rentrée des élèves Lundi 2 septembre 2024

Il y a classe le samedi 12 octobre 2024 (9h-12h)

Vacances de Toussaint du Vendredi 18 octobre 2024
Au Lundi 4 novembre 2024

Vacances de Noël du Vendredi 20 décembre 2024
Au Lundi 6 janvier 2025

Vacances d'Hiver du Vendredi 7 février 2025
au Lundi 24 février 2025

Il y a classe le samedi 22 mars 2025 (9h-12h)

Vacances de Printemps du Vendredi 5 avril 2025
au **Mardi** 22 avril 2025

Il y aura école le mercredi 28 mai 2025

Il n'y aura pas classe les : jeudi et vendredi 29-30 mai 2025 (Ascension)

Pas d'école le lundi 9 juin 2025 (Pentecôte)

Vacances d'Eté : Mardi 2 juillet 2025 après la classe.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

NOTE DE RENTRÉE année 2024-2025

1- **EFFECTIFS**

Les 118 élèves se répartissent ainsi :

10 MS+ 16 PS+ 2 TPS (à partir de janvier) avec Mme MOTTAIS Elodie + Mme FISSON Jessica

14 GS + 6 CP avec Mme CHENE Perrine+ Mme MORISSET Sabine (Jeudi)

10 CE1 + 10 CP avec Mme PENAUD Pauline

13 CE2 + 12 CM1 avec Mme MARTINEAU Isabelle

6 CM1 + 19 CM2 avec Mme PONTOIZEAU Céline

2- **HORAIRES**

L'ouverture du portail de l'école se fait à :

8h35 le matin

13h20 l'après-midi

Les entrées et les sorties se font uniquement par le portail central.

Heures de classe : **8h45 à 12h00**

13h30 à 16h30

Merci de bien **respecter ces horaires**.

3- **OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques)**

Des personnes bénévoles s'occupent de la gestion financière, administrative et matérielle de l'école (contributions, cantine, garderie, entretien des locaux...) Elles peuvent vous demander un coup de main pour des travaux ou des fêtes.

Si vous vous intéressez par la gestion, n'hésitez pas à venir les rejoindre.

4- **APEL (Association de parents d'élèves)**

L'APEL assure la représentation des parents et le service aux familles (l'accueil, l'information).

N'hésitez pas à prendre contact avec eux si la vie de l'école vous intéresse.

5- **CONTRIBUTION DES FAMILLES**

Cette année, il vous sera demandé un forfait de **35 €/mois/enfant** soit 350€ pour l'année.

Une partie de ces contributions est versée à l'OGEC pour assurer le fonctionnement de l'école, une autre partie est reversée à l'UDOGEC.

Le règlement des contributions se fait par prélèvement mensuel ou par chèque en début d'année.

6- CANTINE et PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire, géré par l'IFAC est ouvert de 7h à 8h45 et de 16h30 à 19h.

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec Audrey GUILBAUD au 02-51-54-99-96

La cantine est municipale. Un portail est disponible pour les familles souhaitant inscrire leur enfant. Pour tout renseignement contactez la mairie au : 02-51-54-61-11.

7- ABSENCES

Les enseignantes doivent tenir un registre d'appel journalier précis. En cas de maladie, merci de prévenir l'enseignante concernée en téléphonant à l'école avant 8h30.

L'école est obligatoire **à partir de 3 ans aussi toute absence doit être justifiée.** Pour cela, merci de compléter les billets d'absence prévus à cet effet et de les placer en évidence dans le cahier de correspondance.

8- PARASITES

Aucune école n'est à l'abri des poux. Les parents doivent par conséquent être très vigilants et surveiller fréquemment la tête des enfants. Il existe désormais des produits efficaces.

9- ASSURANCES SCOLAIRES

Les assurances scolaires sont obligatoires pour la scolarisation de vos enfants. L'école adhère, pour toutes les familles, à la Mutuelle St Christophe : **l'individuelle accident est donc systématiquement effective lors de l'inscription de votre enfant.** Elle est prise en compte dans les rétributions. Cette année la responsabilité civile ne vous sera pas demandée : nous vous demandons juste d'indiquer que vous en souscrivez bien une et de nous mettre le numéro de police d'assurance.

10- LES RELATIONS PARENTS-ENSEIGNANTES

Les parents sont invités à signaler tout problème de santé ou familial important dont les enseignantes pourraient tenir compte. Le cahier de correspondance famille-école a pour but de faciliter la communication des informations, ce mode de communication est à privilégier.

Vous trouverez ci-dessous les mails des maîtresses:

c.pontoizeau@streverend-stjoseph.fr (CM1-CM2)

i.martineau@streverend-stjoseph.fr (CE2-CM1)

p.salomon@streverend-stjoseph.fr (CP-CE1)

direction@streverend-stjoseph.fr (direction, GS-CP)

s.morisset@streverend-stjoseph.fr (GS-CP)

e.mottais@streverend-stjoseph.fr (TPS-PS-MS)

Souhaitons qu'ensemble, enfants, parents, enseignants, nous vivions une excellente année scolaire.

En comptant sur votre compréhension et votre participation.

Les enseignantes